



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 18 avril 2024

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par téléconférence, le 18 avril 2024, en présence de :

- ◆ Mme Corinne ETAIX, présidente ;
- ◆ Mme Édith CHATELAIS ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 17 août 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

Avis sur plan-programme :

- 5341 – Élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Beuzeville (27) – délégation attribuée à M. Christophe MINIER avec échéance au 26 juin 2024

Avis sur projet :

- 5298 – Opérations de dragage d'entretien et d'immersion en mer des sédiments du port de la commune du Tréport (76) – délégation attribuée à M. Christophe MINIER avec échéance au 29 avril 2024
- 5352 - Implantation de trois éoliennes et deux postes de livraison, au pôle éolien du Bois Drouet, sur la commune de Bellengreville (14) – délégation attribuée à M. Noël JOUTEUR avec échéance au 5 juin 2024.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
sa présidente

Signé

Corinne ETAIX